

Arrêté du 30 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 26 janvier 2015 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international

NOR : MAEA1525602A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;
- VU** l'arrêté du 12 novembre 2014 portant création du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international;
- VU** l'arrêté du 17 décembre 2014 déterminant les organisations syndicales aptes à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'action sociale et fixant la répartition des sièges entre ces organisations ;
- VU** l'arrêté du 26 janvier 2015 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité d'action sociale du ministère des affaires étrangères et du développement international ;
- VU** le départ à la retraite de Mme Christiane GROS le 1^{er} juillet 2015 ;
- VU** le courrier du syndicat ASAM-UNSA du 21 octobre 2015 ;
- VU** la démission de M. Eric HERPIN du 26 octobre 2015 ;
- VU** la démission de Mme Catherine BATTISTINI du 26 octobre 2015 ;
- VU** le courrier de la CFDT-MAE du 28 octobre 2015 ;
- VU** la démission de Mme Brigitte AVRIL du 29 octobre 2015 ;
- VU** la démission de M. Bertrand CAILLAUD du 29 octobre 2015 ;
- VU** le courrier de l'USASCC du 30 octobre 2015 ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} – L'article 1^{er} de l'arrêté du 26 janvier 2015 susvisé est ainsi modifié :

« Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein du comité d'action sociale :

- Mme Caroline FERRARI, directrice des ressources humaines, présidente ;
- Mme Colette LE BARON, déléguée pour la politique sociale ;
- M. Philippe FRANC, délégué du directeur général de l'administration et de la modernisation à Nantes ;

- Mme Annie BORDAIS, responsable de la délégation pour la politique sociale à Nantes ;
- M. Cedric MANUEL, sous-directeur de la politique des ressources humaines ;
- Mme Marie-Christine BOURGUIGNON, chef du bureau du dialogue social, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- M. Guillaume NARJOLLET, chef du bureau des retraites, des accidents du travail et des maladies statutaires, sous-direction de la politique des ressources humaines ;
- Mme Laurence BERNARDI, chef du bureau de la masse salariale et de la rémunération à l'étranger, sous-direction du budget ;
- Mme Isabelle PEROT, chef du bureau du budget, sous-direction du budget ;
- M. Philippe MARCHETEAU, chef du bureau des recrutés locaux, sous-direction des personnels contractuels. »

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté du 26 janvier 2015 susvisé est ainsi modifié :

« Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité d'action sociale :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

M. Michaël DESLAIMES
 Mme Caroline GRELIER
 M. Wilfrid ROUYER
 Mme Muriel FITTE-DUVAL
 Mme Catherine CHAUVEAU-SOCHNIKOV
 M. Thierry DUBOC

Suppléants :

M. Yves COURANT
 M. Thierry FRANQUIN
 Mme Carole NIQUET
 Mme Vanessa REZNIK
 M. Philippe LEMÉ
 M. Franck LAVAL

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :

Mme Ilde GORGUET
 Mme Valérie ROUBY
 Mme Sylvie GAY
 Mme Nathalie SANTAMARIA

Suppléants :

M. Jean-Robert BOURDOIS
 M. Pierre-Emmanuel BEHIER
 Mme Fabienne NOURAUD
 M. Marc PENARD-FRANC

Au titre du syndicat CFTC-MAE

Titulaires :

Mme Hélène ROOS
 M. Antoine STARCKY

Suppléants :

Mme Nawal ETOUBAGHI
 M. Audelin CHAPPUIS

Au titre du syndicat CGT-MAE

Titulaire :

Mme Katiba AYATA

Suppléant :

Mme Cécile DEGIOANNINI

Au titre de la liste d'union FO-MAE/FSU-MAE

Titulaire :

Mme Françoise LEMOIGNE

Suppléante:

Mme Sabine LE MOAN

Au titre du syndicat USASCC

Titulaire :

Mme Caroline CARNEVILLIER

Suppléant :

Mme Raphaélina GRAS »

Article 3 – Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 30 octobre 2015

Pour le ministre des affaires étrangères et du
développement international
et par délégation
le directeur général de l'administration et de la
modernisation

Philippe ZELLER